Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 5 mars 2019
Greffe +Secrétariat_0135 +9100_Communications éditées + Planification des effectifs_nsc

Service des travaux - absences

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La municipalité informe le Conseil communal que deux collaborateurs du Service des travaux sont en arrêt maladie depuis le 8 janvier 2019 et n'ont toujours pas pu reprendre totalement le travail à ce jour. Ces absences engendrent le report de la charge de travail sur leurs collègues et les heures supplémentaires se sont accumulées. Elles se montent à plus de 2'291 heures au 28 février 2019, ce malgré une météo clémente en février. Ces heures supplémentaires interpellent la municipalité et posent également la question de la sécurité au travail, notamment pour les chauffeurs.

Le Service des travaux a effectué, dans l'urgence, une réorganisation des tâches. Les services de piquet neige sont assurés une semaine sur deux par deux collaborateurs. Un employé auxiliaire sur appel a été engagé pour le déneigement et la voirie, les tâches de salage ont été privatisées. Entre autres conséquences, privé de 2 collaborateurs, le Chef du service des travaux subit une augmentation massive des tâches courantes à effectuer dans son service et, par conséquent, n'est plus à même d'assumer l'avancement de certains projets.

Dans le contexte de la relève des cadres communaux, une commission intercommunale regroupant les chefs de services et les municipaux des travaux va prochainement se constituer pour discuter de collaborations possibles et de mise en commun de compétences.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs du service des travaux pour leur engagement et leur souplesse dans cette période difficile.

La municipalité.